

Il m'a dit que la compagnie était très heureuse de voir qu'on procédait à l'aménagement de cette usine en Ontario, car elle fournirait des débouchés imprévus au début à cette usine d'eau lourde.

Nous nous inquiétons un peu d'un problème que l'honorable député de Cap-Breton-Nord et Victoria a abordé, il y a quelque temps. Il s'agit d'une déclaration qu'on a faite à la conférence à laquelle le ministre a assisté. M. Whittaker, membre de l'Office fédéral du charbon, en est l'auteur. Le représentant de Cap-Breton-Nord et Victoria a demandé au premier ministre si M. Whittaker, directeur de la gestion de l'Association canadienne des exploitants de charbon, énonçait une politique du gouvernement lorsqu'il a demandé aux préposés au transport du charbon de travailler à l'abolition future de la subvention accordée par le gouvernement fédéral au transport du charbon. Cette subvention revêt beaucoup d'importance pour les provinces Maritimes, surtout dans la région du Cap-Breton où une bonne partie de la production de charbon est vendue ici même en Ontario, à la Régie hydro-électrique de l'Ontario. En fait, comme certains députés le savent probablement, on a construit un gros navire, le *Cape Breton*, je crois, qu'on a affecté au transport du charbon, et l'on est à en construire un autre destiné à cette entreprise. Ces subventions sont nécessaires et doivent être maintenues afin de venir en aide à cette région. Le premier ministre écarterait, j'espère, toute recommandation faite par un membre de l'Office fédéral du charbon en vue de les supprimer. Le premier ministre a répondu au député que cette déclaration ne traduisait pas la ligne de conduite du gouvernement, mais qu'il s'empresserait d'aller aux renseignements. Espérons que ce membre de l'Office fédéral du charbon, dont les avis sur les questions concernant le charbon sont très écoutés au Canada, ne réussira pas à convaincre le gouvernement. Évidemment, comme l'Office doit s'adresser au gouvernement avant de modifier sa ligne de conduite, il faut espérer qu'aucun changement n'y sera apporté.

Il y a une dernière question que je voudrais signaler au ministre. Depuis que je siége à la Chambre, en 1957, je l'ai soulevée chaque année. Comme les fonctionnaires le savent, et comme leurs successeurs l'apprendront, je veux parler du navire océanographique *Acadia*, immobilisé depuis longtemps dans le port de Pictou, dans ma circonscription. Chaque année vers cette date, on se demande si l'*Acadia* va y hiverner.

Je crois que cela mérite d'être répété. Donc, je vais consigner au compte rendu le fait que ce navire a beaucoup d'importance pour les gens de la région de Pictou, non seulement

pour les habitants de la ville, mais pour toute la région. Il a beaucoup d'importance pour les chantiers maritimes en raison des réparations et des remises à neuf. Cela a aussi beaucoup d'importance pour les marchands locaux. Plusieurs des membres d'équipage, bien entendu, possèdent une maison dans cette collectivité et leurs enfants y fréquentent l'école. C'est donc une question de grande importance pour eux.

En dernier lieu, Pictou se trouve dans une région désignée. Cette ville relève du bureau de placement de New-Glasgow. Assurément, lorsqu'une région est désignée, cela ne veut pas dire que les industries actuelles—ce navire représente une industrie—seront déplacées hors de la région. Le ministre de l'Industrie devrait réellement s'intéresser à cette question. Je rappelle au ministre que son prédécesseur, l'honorable député de Pontiac-Témiscamingue, avait prévu que le navire serait gardé à cet endroit, comme l'a fait le ministre actuel l'an dernier. On a déclaré que puisque l'Institut océanographique est situé à Bedford, l'*Acadia* devrait y rester. Cependant, c'est un petit navire qui n'est pas exploité en hiver. En raison de son importance pour les gens de la région de Pictou, j'exhorte donc le ministre à laisser ce navire où il est.

En dernier lieu, monsieur le président, permettez-moi de signaler que l'un de nos ministres, celui du Travail, vient de la Nouvelle-Écosse. Ce ministère, surtout le service qui a trait aux mines de charbon, est de la plus haute importance dans la région de l'Atlantique. Espérons que son titulaire consultera le ministre qui représente la Nouvelle-Écosse sur toutes les questions aussi importantes pour notre région, surtout celles qui ont trait à l'extraction du charbon et aux subventions au transport du charbon. Espérons qu'à leur tour ils convaincront le ministre des Finances, qui vient d'une autre province, que la région atlantique fait elle aussi partie du Canada et qu'elle compte. Que ces ministres se fassent entendre au sein du Cabinet et qu'ils cherchent à améliorer l'économie de la région atlantique.

M. Fisher: J'essaierai d'être concis dans mes remarques relatives à ce ministère. Je n'ai qu'une question d'ordre général à soulever. On a proposé que le gouvernement examine chaque ministère afin d'établir s'il est nécessaire qu'il continue d'exister comme tel. Il me semble qu'on pourrait faire disparaître le ministère des Mines et des Relevés techniques étant donné qu'il prend si peu de place dans l'ordre des priorités politiques.

Nous devrions sûrement faire dresser un rapport à ce sujet. Il ne s'agit somme toute, que d'un organisme d'études scientifiques et